

Salvador

La lutte pour les droits des invalides de guerre continue p. 3

Interview

Samuel Ventura
Responsable de planification
ALGES (Salvador) p. 3



La médecine à Cuba (2/2)

Cuba, "puissance sanitaire" mondiale? p. 2

L'actualité en bref p. 4

L'agenda p. 4

Qui sommes-nous

Histoire • La CSS naît en 1937 lorsque des médecins suisses s'engagent aux côtés des républicains espagnols en lutte contre les fascistes. Elle organise des missions médicales en Yougoslavie pendant la Seconde Guerre mondiale, puis se montre très active auprès des civils victimes de la guerre du Vietnam.

Objectifs • Réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent l'accès équitable, pour les populations pauvres et dominées, aux conditions nécessaires à une vie en santé.

Valeurs • La CSSR considère que le manque d'équité en termes de ressources pour lutter contre la maladie n'est pas une fatalité. Il est possible et nécessaire de résister aux pratiques prédatrices et dominatrices de certains pouvoirs politiques et économiques qui causent l'injustice.

Moyens • La CSSR se montre solidaire d'organisations locales qui travaillent pour un meilleur accès aux soins; elle soutient des projets sanitaires sur le terrain et dénonce en Suisse les injustices dont sont victimes les populations dominées.

Adresse

Centrale Sanitaire Suisse Romande
15, rue des Savoises
CH - 1205 Genève
tél./fax +41 22 329 59 37
info@css-romande.ch
www.css-romande.ch

Versements

CCP: 17-66791-8

Bulletin

Edition: Centrale Sanitaire Suisse Romande

Comité de rédaction:

Martine Barclay; Bastien Briand;
Claude Desimoni; Haile Melles;
Jean-Marc Richard; Ludovic Rossel

Conception et maquette: Olivier Pillonel

Tirage: 2300 exemplaires

Parution: quatre numéros par an

Edito

Israël, un Etat "voyou"?

La question en titre pourrait choquer mais je vais m'employer, arguments et exemples à l'appui, à en montrer la véracité.

Je ne m'en prends pas seulement au Gouvernement de l'Etat d'Israël, répondant à la pression constante de colons qui ne reconnaissent que la pratique du coup de force et du fait accompli; je dénonce surtout l'armée israélienne, armée d'occupation qui harcèle et persécute les Palestiniens, enlève des députés élus et les emprisonne des années durant, sans procès, sans défense, coupés de toute relation avec leur famille ou leurs proches; je dénonce encore une armée qui enferme des centaines d'enfants (près de 400 actuellement) condamnés à de lourdes peines de prison par des tribunaux militaires.

Cette armée se croit autorisée à violer toutes les lois humanitaires, à ne pas appliquer ce que son Gouvernement civil a pourtant promis de faire lors de la conférence dite de paix d'Annapolis, à savoir la levée de quelques barrages imposés à la circulation des Palestiniens de Cisjordanie, un territoire pourtant sous autorité palestinienne, et l'arrêt des implantations de nouvelles colonies. Or, cette armée continue en toute illégalité à protéger l'installation de ces colonies sur des terres palestiniennes déclarées arbitrairement «zones militaires».

Encore un fait: Un communiqué paru dans notre bulletin de mai 2008 informait nos lecteurs de la destruction des locaux de notre partenaire à Gaza – la Palestinian Medical Relief Society – dans un raid aérien de l'armée israélienne qui a tué un enfant dans un centre scolaire adjacent et blessé 30 personnes.

Pourquoi donc la dite «communauté internationale» n'exige-t-elle pas de l'Etat hébreu réparation pour ce qui est manifestement soit une atroce "bavure", soit un acte criminel que les Conventions de Genève et le droit international humanitaire condamnent unanimement? Le comble serait de solliciter de nouveau les donateurs extérieurs, particuliers ou publics, pour payer ces "pots cassés"! Même quand l'armée dit, pour faire taire de timides critiques, qu'elle va ouvrir une enquête, elle la referme aussitôt, sans suite.

Qui ne reconnaît dans toutes ces pratiques d'obstruction, de destruction d'habitations, d'assassinats "ciblés" les actions d'un Etat voyou, si cette appellation désigne très exactement un comportement étatique qui bafoue le droit humanitaire, la protection des civils, devoirs incombant à toute armée d'occupation, avec la préservation du patrimoine architectural et culturel du peuple occupé, sans parler des multiples destructions d'ordre écologique, infligées par l'occupant à l'environnement urbain et aux cultures?

Si, au cours du temps, l'hyper-puissance de son armée a fait d'Israël un Etat "voyou", ce destin n'est pas une fatalité; il ne tient qu'à ses citoyens, juifs et arabes réunis, à rejoindre le concert des nations "respectables" en renonçant à maintenir une partie de ses membres (les Arabes vivant dans l'Etat d'Israël) dans un régime d'apartheid où les institutions sont réduites au mutisme ou aux promesses verbales. C'est ce que je leur souhaite, aux uns comme aux autres, en cette année doublement anniversaire de la création de l'Etat d'Israël et de la Nakba du Peuple palestinien, expulsé de sa terre depuis 60 ans.

Eric Merguin

Professeur de philosophie et membre de la CSSR

La médecine à Cuba (2/2)

Cuba, "puissance sanitaire" mondiale ?

En 1963, l'Algérie à l'aube de son indépendance accueille une première brigade médicale cubaine de 58 médecins et techniciens. Depuis lors, la coopération sanitaire de La Havane avec les populations défavorisées du Sud s'est accrue pour s'étendre aujourd'hui à plus de 70 pays, essentiellement en Afrique et en Amérique latine. Par Claude Desimoni

Malgré sa pénurie de devises, Cuba fournit une aide très importante à nombre de nations en développement, envoyant davantage de missions médicales à l'étranger que tout autre pays au monde.

C'est en 1998, après le passage des cyclones *George* et *Mitch*, que le Gouvernement cubain a commencé à structurer l'aide médicale aux populations de pays pauvres touchés par des catastrophes naturelles. Outre ces interventions ponctuelles, l'assistance cubaine concerne divers secteurs du domaine de la santé : suivi médical de populations privées de médecins, protection péri- et post natale, campagnes de vaccination, hygiène et prévention, fabrication de vaccins, formation de professionnels de la santé, création de centres médicaux, opérations ophtalmologiques, etc. Le personnel

médical en poste à l'étranger est rétribué par le Gouvernement cubain.

Selon les chiffres du Ministère de la Santé à La Havane, 36 578 médecins et autres travailleurs sanitaires sont actuellement engagés dans 73 nations, et la coopération devait s'étendre d'ici la fin de cette année à plusieurs pays de la zone Pacifique.

Cuba a-t-il réellement les moyens de fournir une aide aussi généreuse ? Certains estiment que cette assistance humanitaire n'est qu'une manœuvre de propagande, un "investissement" permettant au Gouvernement de La Havane de récolter des appuis économiques et diplomatiques face à l'hostilité persistante des Etats-Unis. Pour d'autres au contraire, c'est un choix politique fondé sur l'altruisme : les pays occidentaux accueillent des diplômés du Sud pour renforcer leur propre système



AFP/Alzar Raides (2006)

Une paysanne aymara est examinée par un spécialiste cubain dans une clinique ophtalmologique proche de La Paz.

de santé ; Cuba est le premier pays à leur fournir des médecins.

La véritable motivation de l'aide cubaine se situe probablement à mi-chemin de ces deux points de vue. On peut toutefois se demander si l'effort considérable consenti par le pays en matière "d'internationalisme médical" (actuellement, plus d'un médecin cubain sur quatre exerce à l'étranger) ne contribue pas à aggraver certaines des pénuries dont souffre la population de l'île et à déstabiliser quelque peu le système de santé national.

Sources :

Le Monde Diplomatique (août 2006)
www.monde-diplomatique.fr

Le Courrier International (14 février 2007)
www.courrierinternational.com

Granma International (04 avril 2008)
www.granma.cu

Radio France International (23 septembre 2005)
www.rfi.fr

Eclairage

« Nouveaux "médecins aux pieds nus" – Une Internationale ... de la santé »

« **L**e 8 octobre 2005, le Pakistan connaît l'un des pires tremblements de terre de son histoire. Les conséquences humaines et sanitaires sont dramatiques, surtout dans les zones les plus déshéritées et isolées du nord du pays. Le 15 octobre, un premier contingent de 200 médecins cubains urgentistes arrive avec plusieurs tonnes d'équipement. Quelques jours plus tard, La Havane expédie le matériel nécessaire pour monter et équiper 30 hôpitaux de campagne, dans des zones de montagne qui, pour la plupart, n'ont jamais reçu la visite d'un médecin. (...) »

Fin avril 2006, peu de temps avant son départ, l'équipe médicale cubaine a soigné un million et demi de patients, principalement des femmes, et a effectué environ 13 000 interventions chirurgicales. (...) Le président Pervez Musharraf, grand allié des Etats-Unis et ami de M. Bush, remercie officiellement les autorités de La Havane et reconnaît que l'aide de ce petit pays antillais a été la plus importante de toutes celles reçues à l'occasion de cette catastrophe ».

Hernando Calvo Ospina

Extrait du Monde Diplomatique (août 2006)

Salvador

La lutte pour les droits des invalides de guerre continue

Pour en savoir plus :
www.css-romande.ch/salvador

Notre projet au Salvador, mené par l'association ALGES (Asociación de Lisiados de Guerra de El Salvador) et financé par la fondation Pro Victimis, s'est terminé au début de cette année. En dépit de certaines difficultés, le bilan des activités est encourageant. Par Sandra Reimann

Au Salvador, les accords de paix de 1992 mettant fin à la guerre civile instaurent des mesures en faveur des invalides de guerre. Les droits conférés aux victimes de la guerre ont été confirmés dans la Loi de protection des victimes et un fonds national d'indemnisation fut créé pour l'appliquer. Néanmoins, le fonds ne veille pas à la bonne application de la loi et accorde des dédommagements insuffisants à un nombre restreint de victimes. Beaucoup des lésés se voient refuser leurs droits et des barrières administratives les empêchent d'obtenir les indemnisations qui leur reviennent.

Le projet mené par ALGES (Asociación de Lisiados de Guerra de El Salvador) visait à faciliter l'accès aux prestations du fonds pour les invalides de guerre, en réévaluant leur cas par un médecin orthopédiste. L'action principale consistait en une révision complète des lésions corporelles, afin de déterminer la véritable incapacité et le droit aux indemnisations. Par la suite, ALGES a assisté les personnes dans leurs démarches administratives auprès du fonds.



Rassemblement d'ALGES devant l'Assemblée nationale: la lutte pour un meilleur accès au fonds d'indemnisation pour les victimes de guerre continue!

Malgré certains problèmes de planification durant les premières phases, un total de 1665 personnes ont été réévaluées au cours des trois ans du projet. Le médecin sillonnait le pays et a pu ainsi réévaluer une grande partie des personnes dans leur propre communauté. La clinique d'ALGES a traité plus de 6000 cas de médecine générale et d'orthopédie. La création d'une commission spéciale au sein du fonds en juin 2005 représente l'un des principaux succès de la lutte menée par l'association. Cette commission se charge de discuter des

Les chiffres qui parlent

- **1 665 personnes** ont été réévaluées, dont 458 femmes;
- **129 victimes ont obtenu** le droit à une pension d'une moyenne de 70 dollars par mois;
- **585 cas ont été discutés** au sein de la commission spéciale depuis sa création dont 53% ont été résolus à la fin du projet;
- **69% des personnes traitées** dans la clinique d'ALGES sont des invalides de guerre ou des membres de familles de lésés.

cas refusés par le fonds, mais qu'ALGES estime dignes de prestations en vertu de cette loi. A la fin du projet, il reste encore 850 cas évalués qui n'ont pas encore pu être traités par le fonds ou discutés au sein de la commission. Pro Victimis a donc renouvelé son financement pour 20 mois, afin d'assister ce nombre important de cas non résolus dans leurs démarches.

Interview

Samuel Ventura ...

Responsable de la planification - Asociación de Lisiados de Guerra de El Salvador (ALGES)

Quelles difficultés avez-vous rencontrées pendant ce projet ?

La fourniture de prothèses, chaises roulantes et autre matériel d'aide par le fonds prend trop de temps. Les expertises médicales sont souvent retardées abusivement et durant ces trois ans de projet, nous avons démontré qu'elles ont été conduites de manière superficielles. Les 250 cas gagnés depuis la création de la Commission spéciale en juin 2005 confirment cette thèse. Et le fonds manque toujours d'un programme pour l'insertion dans la vie active des bénéficiaires.

La création de la Commission a-t-elle changé le travail d'ALGES ?

La Commission spéciale est essentielle pour ALGES, car elle forme un espace de discussion ouvert et offre une opportunité de discuter directement avec les médecins du fonds qui mènent les évaluations.

Le travail d'ALGES a-t-il évolué depuis sa création en 1997 ?

L'élargissement organisationnel et opérationnel de l'association a été très important. Aujourd'hui, ALGES

est actif dans les 14 départements du pays. Le nombre de nos membres a tellement augmenté que nous avons ouvert une école de formation pour nos leaders. Nous avons également élaboré des instruments administratifs et stratégiques, ce qui apporte davantage de transparence et cadre notre travail envers les instances nationales et internationales. Nous avons aussi consolidé les activités visant à fournir un emploi aux personnes handicapées. Et l'esprit de lutte qui nous animait en 1997 reste intact aujourd'hui.

CSSR en Palestine

Vers un nouvel engagement

Le projet d'unité de production de spots TV de sensibilisation prend fin cette année. PMRS, notre partenaire de terrain, mène une enquête sur la réceptivité des messages préventifs auprès de la population palestinienne. En parallèle, la CSSR tente d'identifier d'autres domaines d'action dans lesquelles elle pourrait apporter sa contribution. Des associations locales vont être contactées afin d'initier un nouveau partenariat. Une visite est prévue début 2009. www.css-romande.ch/palestine

Casa Materna au Nicaragua

Nouveau matériel pédagogique



Depuis sa création en 1992, la Casa Materna de Matagalpa donne des cours de formation aux sages-femmes empiriques. Elle dispense un enseignement aux femmes enceintes qui sont hébergées à l'aide d'un matériel rudimentaire défraîchi, fait de dessins sur du carton. En collaboration avec la CMM et la CSSR, un graphiste basé à Genève a élaboré une soixantaine de planches didactiques qui seront apportées en décembre 2008. L'enseignement de la CMM nécessite une méthode adaptée au faible niveau d'éducation et au contexte culturel. Comment seront accueillies ces nouvelles images par les sages-femmes et les femmes enceintes?

La piste Hô-chi-minh

Héroïnes et victimes

Dans un documentaire intitulé «Les oubliées de la piste Hô-chi-minh», la réalisatrice Laurence Jourdan évoque la souffrance des femmes qui ont sacrifié leur jeunesse pour maintenir le réseau d'approvisionnement du front vietnamien. Beaucoup d'entre elles furent blessées ou ont développé des maladies liées à la malnutrition et aux pluies de napalm. A la fin du conflit, elles furent jugées trop âgées pour se marier et peu ont réussi à retrouver une existence ordinaire. Sans indemnisation, sans maison, sans mari et face à la gêne, ces femmes ont formé une communauté d'entraide. Suite à la diffusion

du documentaire, l'association VHI-France a lancé un projet de microcrédit afin de leur apprendre à développer des activités génératrices de revenu. De son côté, la CSSR a contacté l'association pour s'enquérir de ses besoins et discuter d'un éventuel soutien. Nous remercions Anjuska Weil et Bich Escher pour leur assistance.

Rapport de l'OMS

Les inégalités tuent

L'OMS constate d'importants écarts sanitaires liés à la position sociale au sein même des pays. Un enfant né dans une banlieue de Glasgow aura une espérance de vie inférieure de 28 ans à un autre né 13 kilomètres plus loin. Les inégalités sanitaires sont le fruit des circonstances dans lesquelles les gens grandissent, vivent, travaillent et vieillissent et des systèmes mis en place pour faire face à la maladie. Pour corriger ces inégalités, les gouvernements, l'OMS, les organisations spécialisées des Nations Unies et de la société civile doivent prendre des mesures concertées en faisant appel à tous les secteurs. L'amélioration plus équitable de la santé doit être un objectif partagé par tous. (extrait du communiqué de l'OMS)

http://whqlibdoc.who.int/hq/2008/WHO_IER_CSDH_08.1_fre.pdf

Aide suisse à 0,5% du PNB

0,5% : Oui, mais non ...

Le Conseil des Etats s'est prononcé pour une augmentation de l'aide au développement à 0,5% du PNB d'ici 2015. Avec une majorité de deux tiers, le Conseil des Etats demande au Conseil fédéral de présenter en 2009 des messages et crédits-cadres supplémentaires sur la coopération avec les pays en développement, afin d'atteindre l'objectif de 0,5% d'ici 2015. En approuvant la Déclaration du Millénaire de l'ONU en 2000, le Gouvernement suisse a promis une augmentation de la coopération au développement. Il a réitéré cette promesse dans différents forums internationaux. Le Conseil fédéral a cependant, en contradiction avec ses déclarations, orienté les messages et crédits-cadres Sud de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) vers l'objectif de 0,4%, c'est-à-dire en optant pour le statu quo. Ces crédits-cadres ont été conçus sur fond de réorganisation interne de la DDC qui réagit aux critiques de dispersion de son aide. Dès 2012, le Bhoutan, l'Equateur, l'Inde, le Pakistan et le Pérou ne seront plus des pays prioritaires et la DDC interrompra son programme spécial en Corée du Nord.

A lire

La patrie ou la mort, Biographie de Sankara par Bruno Jaffré

Cette biographie est une réédition d'un ouvrage publié en 1987 et complété à l'occasion du vingtième anniversaire de l'assassinat de Sankara le 15 octobre 1987. Elle apporte de nombreux éléments nouveaux, notamment sur les aspects constitutifs de sa conscience politique. De ses expériences multiples, Sankara tirera une synthèse originale qui ne perdra jamais de vue les réalités de son pays, le Burkina Faso. En analysant les difficultés et les contradictions de cette expérience révolutionnaire, l'auteur décrit les efforts de Sankara pour venir à bout de la corruption, et redonner une dignité à son pays. Il met aussi en lumière les ficelles du complot qui aboutit à son assassinat. A découvrir. **JPG**

L'Harmattan (2007), 30 € / 41,50 fr.

A voir

Valse avec Bachir (2008) d'Ari Folman

Quête autobiographique, *Valse avec Bachir* évoque la guerre de 1982 qui voit Israël envahir le Liban. Ari rencontre un ami en proie à des cauchemars. Le lendemain, il se revoit, jeune soldat, se baissant de nuit devant Beyrouth. Eprouvant alors un besoin vital de découvrir la vérité à propos de cet épisode de son passé, il part interviewer quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes. Peu à peu ses souvenirs refont surface, pour déboucher sur l'horreur du massacre de Sabra et Chatila. Le documentaire d'animation d'Ari Folman médite sur la guerre, la mémoire et la culpabilité. Le film israélien le plus courageux depuis longtemps, ou comment les victimes de naguère se sont muées en bourreaux. Humainement juste et esthétiquement magnifique. **CD**

www.valseavecbachir-lefilm.com